



DÉFENDONS NOS LIBERTÉS

FÉVRIER 1953

Depuis quelques années déjà, les gouvernements successifs s'acharnent contre les libertés des citoyens et surtout contre celles des fonctionnaires et agents des services publics. Les exemples ne manquent pas. La Constitution garantit la liberté d'opinion. Pourtant, après le professeur JOLIOT-CURIE révoqué de la direction du Commissariat à l'Energie Atomique, alors que sa compétence et son travail n'étaient pas mis en cause, parce qu'il n'avait pas les mêmes idées que nos ministres, c'a été le tour du professeur TEISSIER, Directeur du C.N.R.S. révoqué sous un prétexte dérisoire.

Pourtant, le 4 juin dernier, journée revendicative des enseignants et d'une grande partie des fonctionnaires pour la revalorisation des traitements, conformément à la loi, le gouvernement envoyait la police perquisitionner sans mandat dans des sections de la Fédération de l'Education Nationale (autonome) et entraîner les participants à la réunion autorisée de la Bourse du Travail. Pourtant, Alain LE LEAP, secrétaire général de la C.G.T., est en prison depuis plus de trois mois pour ses écrits et ses discours syndicaux, et BRUNE et PLEVEN, ministres de MAYER comme de PINAY veulent étouffer la vérité sous le huis clos de la justice militaire aux ordres.

Après plusieurs tentatives d'instaurer une réglementation du droit de grève, c'est-à-dire de la supprimer, qui ont échoué devant la vigilance de la classe ouvrière, le gouvernement a envisagé de s'attaquer d'abord aux fonctionnaires. Il a préparé trois projets de loi :

1°/ pour un statut particulier de l'enseignement qui limite les droits des représentants du personnel et introduit le déplacement d'office pour "nécessité de service", c'est-à-dire à la volonté du ministre ;

2°/ pour la réforme administrative, soumettant tous les fonctionnaires à l'autorité du préfet, mais leur juge de leur docilité que de leur compétence professionnelle ;

3°/ pour l'exclusion des fonctionnaires "appartenant au parti communiste ou à une organisation placée sous son obédience". Ce dernier projet est le plus grave de tous, en ce sens qu'il introduit le mouchardage et toutes les méthodes américaines de "chasse aux sorcières" et que les persécutions contre les communistes ne s'arrêteraient sans doute pas à eux, mais s'étendraient à tous ceux qui, une seule fois, ne seraient pas d'accord avec le gouvernement.

Heureusement, les fonctionnaires, et en particulier les enseignants, ont pris conscience de ces menaces et commencent à agir. La Fédération de l'Education Nationale (autonome) organise le 5 février prochain des réunions dans toute la France (à Paris, à la Bourse du Travail, à 15h, pour la région parisienne) pour informer plus complètement les enseignants des menaces contre leurs libertés et pour qu'ils déterminent les moyens d'action à mettre en oeuvre pour faire reculer le gouvernement.

D'autre part, le 8 février, le Syndicat de l'Enseignement de la Région Parisienne (F.E.N. autonome) organise avec l'Union des Syndicats C.G.T. le défilé commémoratif de la journée d'union du 12 février 1934 contre le fascisme avec comme mots d'ordre : défense des libertés en France et dans l'Union française, défense des salaires, défense de la Sécurité sociale, défense de la laïcité, défense de la paix.

Nous espérons que tout le personnel du C.N.R.S., conscient de

.../

DÉFENDONS NOS LIBERTÉS (suite)

la gravité de la situation, fera son possible pour donner tout leur sens à ces manifestations, en y participant nombreux et que, sans distinction d'appartenance syndicale ou d'opinions politiques ou religieuses, il continuera l'action jusqu'au succès.

Que faut-il penser de la reprise des cartes dans notre syndicat ? Tout d'abord, il est bon de noter un point : c'est le renouvellement de notre bureau. Jusqu'au 30 décembre, nous pouvions nous demander si les camarades de Bellevue avaient perdu la combativité qui, dans l'année passée, nous a malgré tout, conduits à de bons résultats, quoiqu'encore faibles ; nous avons tort de désespérer, car la situation s'est arrangée d'un seul coup, puisque des copains de l'atelier acceptaient de former le nouveau bureau.

Evidemment, nous aurions voulu voir, comme ce serait logique, au moins un copain dans chaque profession au bureau syndical, mais nous pouvons malgré tout, être certains, avec les éléments qui ont bien voulu accepter une tâche, de faire un travail positif.

À l'heure où les gouvernements se succèdent et où chacun de ces gouvernements s'emploie à rogner la faible part de vie du salarié, et principalement des travailleurs de l'Etat, nous aurions pensé que les camarades auraient compris que, pour la victoire dans la bataille qui va s'intensifier de jour en jour, il fallait rester groupés derrière leur Centrale syndicale. Déjà, quelques camarades qui avaient lâché pour des raisons futiles, sont venus nous dire de leur faire leur carte, mais que penser de ceux qui, croyant à des slogans des Mille et une Nuits, ont répondu à leur collecteur qu'ils ne voulaient plus de leur carte. Bien sûr, ils sont heureusement peu nombreux, ces camarades, mais si peu nombreux soient-ils, ils montrent qu'ils abandonnent la lutte. Eh bien ! cela c'est très grave, car non seulement nous aurons besoin de tous nos effectifs, mais il nous faudra arriver aussi à obtenir cette unité qui a l'air d'être...

d'être si difficile à Bellevue.

L'année qui commence sera, une fois de plus, une année de revendications et de bagarre pour nos salaires. Je pense que pas un camarade n'acceptera de laisser faire son boulot par son copain ; chacun aura à coeur de dire que c'est aussi grâce à lui que les succès s'obtiendront.

Tous derrière la banderole syndicale, celle qui défend les travailleurs.

TOUS avec la C.G.T.

LA SITUATION DU PERSONNEL TECHNIQUE

La Commission a discuté plus de la moitié des dossiers d'intégration du personnel, mais il y a là un défaut : la Direction n'a pas voulu que la Commission discute de la catégorie et de l'échelon en même temps ; il paraît que cela aurait influencé les syndicats pour revendiquer davantage. Cela nous paraît évident, car si on avait pu comparer les salaires actuels avec le nouveau classement, les syndicats se seraient aperçus, surtout pour les jeunes et pour ceux qui n'ont pas beaucoup d'ancienneté, de la différence de taux.

Le Syndicat National va faire paraître très prochainement son bulletin qui vous donnera davantage d'explications.

Nous insistons, d'autre part, sur un point, et ce n'est pas inutile : le rôle des représentants élus par le personnel à la commission est uniquement de défendre les intérêts du personnel. Le personnel ne comprendrait pas que, parmi ses représentants, il s'en trouve pour soutenir les arguments de l'administration sur de soi-disant "surclassements"

Chaque semaine, pour 20 francs, sur 20 pages, toute la famille lit

LA VIE OUVRIERE :

- les articles des dirigeants syndicaux,
- sa chronique juridique,
- sa chronique féminine,
- ses pages de sports et de variétés,
- et le conte de Jean BREGOT

Demandez la V.O. aux militants, aux collecteurs.